

« L'école de la confiance »

5 minutes pour comprendre ce qu'elle signifie pour vos enfants...

1. Les écoles primaires, à taille humaine et rassurantes, deviendront des Établissements Publics des Savoirs Fondamentaux



Ces « écoles du socle » réuniront en 1 seul établissement un collège et plusieurs écoles, regroupement décidé sans aucun débat avec la communauté éducative.

Le projet de loi programme donc la **disparition des écoles primaires** telles que nous les connaissons. Les directeurs d'écoles seront-ils alors remplacés par un adjoint (du collège de secteur) en charges de plusieurs écoles.

2. La carte scolaire n'existera plus

Le projet de loi fait disparaître du Code de l'Éducation l'obligation pour l'État d'accueillir les enfants « au plus près de leur domicile ».



→ Nos enfants ne seront plus systématiquement scolarisés dans l'école de proximité mais dans l'établissement où il y aura de la place, sans recours possible.

3. Les villes devront financer davantage d'écoles privées, au détriment du service public



Le projet de loi annonce une scolarisation obligatoire dès 3 ans, devant donc dorénavant financer les maternelles privées.

→ Il est à craindre que le budget des écoles publiques soit impacté...



4. Les enseignants seront de plus en plus recrutés sans formation !

Aujourd'hui, les enseignants de vos enfants sont recrutés à BAC+5 et titulaires d'un concours. Le projet de loi crée un dispositif de recrutement d'étudiants (dès la 2ème année de Licence) à qui seront confiées des missions d'enseignement en responsabilité de classe.

→ Par le biais de ce recrutement « à bas coût », nos enfants se verront confiés à des étudiants pas encore formés au métier de l'enseignement.

A cela s'ajoute des effectifs aggravés, des conditions d'apprentissage inadmissibles par un budget 2019 de défiance

Les effectifs de certaines classes, dans certaines écoles augmentent considérablement. Ce projet de loi vise à supprimer encore 2650 postes alors que le nombre d'élèves continue d'augmenter.

A ça, l'inclusion des élèves en situation de handicap est mise à mal par des moyens (financiers et d'accompagnement) inexistant par moments, trop faibles ailleurs...

→ Nos enfants seront accueillis dans des classes surchargées où il deviendra de plus en plus difficile d'adapter les apprentissages à leurs spécificités d'enfants tous différents.

→ S'il est particulièrement intéressant d'être dans une classe avec de petits effectifs, comme il va être généralisé dans tous les CP et CE1 de REP et REP+, l'expression « déshabiller Paul pour habiller Jacques » prend ici tout son sens !



Samedi 30 mars

Rassemblement et manif

Lons le Saunier

Place de la liberté 10h à 12h

Enseignants, parents, citoyens

venons débattre

Départ co-voiturage

pour Besançon

12h Place de Verdun Lons

12h30 Cours Clémenceau Dole

- des dangers de la politique éducative de Blanquer
- des réformes de la fonction publique

Pour la manif régionale
Au rectorat 10 rue de la Convention à 13h30
Retour aux alentours de 18 h

**30 mars Non aux politiques éducatives de Blanquer et Macron
Oui à l'amélioration du Service Public d'Éducation !**



Le ministère de l'Éducation nationale poursuit sa politique éducative rétrograde et libérale sans prendre en compte ni l'expertise professionnelle des acteurs de terrains ni les avis de nos organisations syndicales ni ceux de l'ensemble de la communauté éducative. Le ministre entend imposer de nombreuses transformations et continue de le faire à marche forcée.

Pour nos organisations, ces transformations, par leur contenu et la méthode, vont le plus souvent accroître les inégalités, dégrader les conditions de travail des personnels sans répondre à la nécessité d'améliorer le Service Public d'Éducation pour assurer la réussite de TOUTS les élèves et l'élevation du niveau de qualification. . . . Pour un ministre qui se ne voulait ne pas être celui des réformes... il trans-forme, à marche forcée, l'ensemble du système éducatif !

**LOI BLANQUER :
UNE RÉFORME QUI NE
RÉPOND PAS AUX ENJEUX**

**POUR UN BUDGET À LA
HAUTEUR DES BESOINS
DU SERVICE PUBLIC
D'ÉDUCATION**

**DONNER D'AUTRES
PERSPECTIVES**

Alors que de nombreuses réformes structurelles sont à l'œuvre, les décisions budgétaires pour la rentrée prochaine entraîneront inévitablement une dégradation des conditions d'enseignement et d'accès à la formation. D'autant que le projet de réforme de la Fonction Publique conduira à des milliers de suppressions de postes et à un large recours à la contractualisation. Nos organisations s'opposent à ce développement de la précarité. L'école a besoin de personnels formés et sé-cursés afin d'enseigner et accom-pagner chaque élève.

Les nombreux changements in-duits par PARCOURSUP conti-nuent de cristalliser une pro-fonde anxiété chez les élèves et leurs familles. Dans ce contexte, alors que les jeunes ont besoin d'être mieux accompagnés, les missions des psychologues de l'éducation nationale sont re-mises en cause et des ferme-tures de CIO sont programmées. L'accent doit être mis sur les iné-galités sociales et territoriales notamment par une relance de l'éducation prioritaire et des me-sures en faveur d'une plus grande mixité sociale.

Les salaires des enseignants res-tent inférieurs à la moyenne des pays de l'OCDE. Sans parler du gel de la valeur du point d'indice, du pouvoir d'achat qui se dégrade régulièrement depuis des années, du rétablissement du jour de ca-rance... Le vaste plan de communi-cation du Ministère ne cache pas sa volonté d'autoritarisme et ne ré-pond pas à la réalité de nos quoti-diens. Ce projet fragilise encore l'école par des transformations profondes élaborées sans les per-sonnels. C'est sur eux qu'il faut s'appuyer pour favoriser la démo-cratie et la réussite scolaire.

« L'école de la confiance » 5 minutes pour comprendre ce qu'elle signifie pour vos enfants...

1. Les écoles primaires, à taille humaine et rassurantes, deviendront des Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux

Ces « écoles du socle » réuniront en 1 seul établissement un collège et plusieurs écoles, regroupement décidé sans aucun débat avec la communauté éducative.

Le projet de loi programme donc la **disparition des écoles primaires** telles que nous les connaissons. Les directeurs d'écoles seront-ils alors remplacés par un adjoint (du collège de secteur) en charges de plusieurs écoles.



3. Les villes devront financer davantage d'écoles privées, au détriment du service public

Le projet de loi annonce une scolarisation obligatoire dès 3 ans, devant donc dorénavant financer les maternelles privées.

Il est à craindre que le budget des écoles publiques soit impacté...



4. Les enseignants seront de plus en plus recrutés sans formation !

Aujourd'hui, les enseignants de vos enfants sont recrutés à BAC+5 et titulaires d'un concours. Le projet de loi crée un dispositif de recrutement d'étudiants (des la 2ème année de Licence) à qui seront confiées des missions d'enseignement en responsabilité de classe.

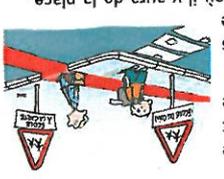
Par le biais de ce recrutement « à bas coût », nos enfants se verront confiés à des étudiants pas encore formés au métier de l'enseignement.



2. La carte scolaire n'existera plus

Le projet de loi fait disparaître du Code de l'éducation l'obligation pour l'état d'accueillir les enfants « au plus près de leur domicile ».

Nos enfants ne seront plus systématiquement scolarisés dans l'école de proximité mais dans l'établissement où il y aura de la place, sans recours possible.



A cela s'ajoute des effets aggravés, des conditions d'apprentissage inadmissibles par un budget 2019 de déficience

Les effets de certaines classes, dans certaines écoles augmentent considérablement. Ce projet de loi vise à supprimer encore 2650 postes alors que le nombre d'élèves continue d'augmenter.

A ça, l'inclusion des élèves en situation de handicap est mise à mal par des moyens (financiers et d'accompagnement) inexistantes par moments, trop faibles ailleurs...

Nos enfants seront accueillis dans des classes surchargées où il deviendra de plus en plus difficile d'adapter les apprentissages à leurs spécificités d'enfants tous différents.

Si l'est particulièrement intéressant d'être dans une classe avec de petits effectifs, comme il va être généralisé dans tous les CP et CE1 de REP et REP+, l'expression « déshabiller Paul pour habiller Jacques » prend ici tout son sens !



Samedi 30 mars

Rassemblement et manif

Lons le Saunier
Place de la liberté 10h à 12h
Enseignants, parents, citoyens
venons débattre

Départ co-voiturage pour Besançon
12h Place de Verdun Lons
12h30 cours Clémenceau Dole

- des dangers de la politique éducative de Blanquer
- des réformes de la fonction publique

Pour la manif régionale
 Au rectorat 10 rue de la Convention à 13h30
 Retour aux alentours de 18 h

30 mars Non aux politiques éducatives de Blanquer et Macron Oui à l'amélioration du Service Public d'Education !

Le ministère de l'Éducation nationale poursuit sa politique éducative rétrograde et libérale sans prendre en compte ni l'expertise professionnelle des acteurs de terrains ni les avis de nos organisations syndicales ni ceux de l'ensemble de la communauté éducative. Le ministre entend imposer de nombreuses transformations et continue de le faire à marche forcée.

Pour nos organisations, ces transformations, par leur contenu et la méthode, vont le plus souvent accroître les inégalités, dégrader les conditions de travail des personnels sans répondre à la nécessité d'améliorer le Service Public d'Éducation pour assurer la réussite de TOUS les élèves et l'élevation du niveau de qualification. . . . Pour un ministre qui se ne voulait ne pas être celui des réformes...il trans-forme, à marche forcée, l'ensemble du système éducatif !

**LOI BLANQUER :
 UNE RÉFORME QUI NE RÉPOND PAS AUX ENJEUX**
 Alors que de nombreuses réformes structurelles sont à l'oeuvre, les décisions budgétaires pour la rentrée prochaine entraîneront inévitablement une dégradation des conditions d'enseignement et d'accès à la formation. D'autant que le projet de réforme de la Fonction Publique conduira à des milliers de suppressions de postes et à un large recours à la contractualisation. Nos organisations s'opposent à ce développement de la précarité. L'École a besoin de personnels formés et sé-curisés afin d'enseigner et accompagner chaque élève.

DONNER D'AUTRES PERSPECTIVES

Les salaires des enseignants restent inférieurs à la moyenne des pays de l'OCDE. Sans parler du gel de la valeur du point d'indice, du pouvoir d'achat qui se dégrade régulièrement depuis des années, du rétablissement du jour de carence ...Le vaste plan de communication du Ministre ne cache pas sa volonté d'autoritarisme et ne répond pas à la réalité de nos quotidiens. Ce projet fragilise encore l'École par des transformations profondes élaborées sans les personnels. C'est sur eux qu'il faut s'appuyer pour favoriser la démocratisation de la réussite scolaire.

